



**Demande d'autorisations et limites de l'utilisation de prises de vue
lors des activités de
l'école « La MUSique MATernelle »
et de l'association « l'Anacrouse »**

Les parents des élèves de l'école « La MUSique MATernelle », et les familles membres de l'association « l'Anacrouse » désirent parfois filmer ou photographier les cours et les concerts ou spectacles de leurs enfants.

Les professeurs de l'école « La MUSique MATernelle » ont parfois besoin de films ou d'images pour expliquer la pédagogie utilisée, notamment dans le cadre de la formation professionnelle.

Les responsables de l'association « l'Anacrouse » peuvent avoir besoin d'images ou de films pour développer et promouvoir les activités de l'association.

Il paraît nécessaire de bien définir le cadre dans lequel les membres concernés pourront prendre films et photos et les utiliser. Ce cadre est exclusivement le suivant :

- Les prises de vues (films ou photographies) ne doivent pas inclure les enfants ou personnes ayant expressément indiqué, dans le cadre du présent document, ne pas autoriser les prises de vues. Les prises de vues incluant par erreur de telles personnes devront être traitées de manière à ne plus faire apparaître ces personnes avant toute diffusion.
Une liste des personnes ayant donné leur autorisation sera diffusée par le secrétariat de l'Anacrouse après les inscriptions.
- La diffusion (gratuite ou payante) de ces prises de vues ne peut se faire qu'aux membres de l'Anacrouse qui s'engagent à les utiliser exclusivement dans un cadre familial et pour les professeurs agréés, exclusivement dans le cadre de la formation professionnelle.
- Aucune copie ne peut-être donnée à un membre extérieur de l'association ou de l'école sans autorisation expresse écrite des personnes concernées
- La diffusion exceptionnelle de prises de vues sur des affiches pour un concert, stage ou spectacle organisés par l'Association, dans le bulletin ou sur le site internet de l'école est soumise à une autorisation spécifique



Nous, soussignés, Monsieur.....

Madame.....

Représentants légaux de (nom et prénom de l'enfant)

1 ; 2

3 ; 4

nous engageons à respecter les points définis ci-dessus, et

AUTORISONS (1)

N'AUTORISONS PAS

les membres de l'école « La MUSique MATernelle » et de l'association « l'Anacrouse » à filmer ou photographier mes enfants et nous-mêmes pendant les cours, concerts, spectacles ou manifestations de l'Anacrouse,

(1) si la case AUTORISONS est cochée, merci de cocher chacune des rubriques suivantes :

- pour une utilisation dans un cadre exclusivement familial sans échange par internet ou tout moyen électronique

OUI

NON

- pour une utilisation dans un cadre exclusivement familial avec échange par internet ou tout moyen électronique permettant de restreindre l'accès aux adhérents de l'ANACROUSE

OUI

NON

- pour une utilisation par les professeurs de l'école « La MUSique MATernelle » pour la formation professionnelle sans qu'aucune copie en intégralité ou par extrait ne puisse être distribuée à des non-adhérents de l'Association

OUI

NON

- pour la diffusion sur des affiches pour un concert, stage ou spectacle organisés par l'Association, dans le bulletin ou sur le site internet de l'école

OUI

NON

Nous avons bien pris en compte que cette autorisation de réalisation, d'utilisation et d'exploitation est accordée à titre gracieux et reste valable sans limitation de durée.

Nous avons bien noté que nous pouvons demander la suppression de la publication des photos présentes sur le site Internet de l'école sur simple demande par courriel ou par courrier aux responsables de l'école ou de l'association.

Fait à, le

Signature

(1) La publication ou la diffusion de l'image de notre enfant, ainsi que les légendes ou les commentaires accompagnant cette publication ou cette diffusion, ne devront pas porter atteinte à sa dignité, sa vie privée et à sa réputation.